

<http://www.snetap-fsu.fr/EPLEFPA-du-Paraclet-Preavis-de-greve-pour-le-7-avril.html>



EPLEFPA du Paraclet : Préavis de grève pour le 7 avril

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 2 avril 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Préavis de grève](#)

Paris, le 2 avril 2017

A Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts de France
A Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche

Objet : Dépôt de préavis de grève pour l'[EPLEFPA](#) du Paraclet (80 Cottenchy)

Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Directeur Général,

A la demande des personnels de l'[EPLEFPA](#) du Paraclet, le SNETAP-[FSU](#) dépose par la présente un préavis de grève pour le vendredi 7 avril 2017, cela en raison de de l'absence de perspective sur les travaux de l'internat et de l'exploitation de l'établissement.

Au regard de la vétusté avérée des locaux, et sans un engagement écrit de la part de l'Exécutif de la Région Hauts de France sur des dates de réalisation des travaux nécessaires, alors les Personnels entreront de façon déterminée dans l'action. Le CA de l'établissement constituera une première occasion de venir demander des comptes aux représentants de la Région suite à trop de promesses non tenues !

Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Directeur Général, le Secrétariat Général du SNETAP-FSU est ici frappé du décalage entre le discours rassurant et volontariste tenu par Mme Manoëlle MARTIN, vice-présidente du CR des Hauts-de-France à la tribune du colloque sur l'avenir de l'Enseignement Agricole organisé le 25 février dernier au Salon de l'Agriculture, et l'exaspération des Personnels du Paraclet au regard de l'état d'une partie conséquente des locaux de leur établissement...

Il est plus que temps que les discours rejoignent ici les actes dans l'intérêt d'une communauté de travail exaspérée et d'usagers du service public qui sont en droit eux aussi d'avoir accès à des lieux et conditions d'études dignes de ce nom.

Dans l'attente de vraies réponses et d'engagements tangibles, veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette,(Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU